

## Prédateur sexuel au sein du clan familial

[réagir\(0\)](#)



Plongée au-delà du réel, hier, au premier jour du procès d'assises de l'accusé Gérard Brun. Il aurait eu plus de 800 relations sexuelles incestueuses.

Certains faits sont prescrits, d'autres, non. Les derniers, ceux qui ont permis de briser la loi du silence, tombent sous le coup de la récidive légale. L'agression sexuelle d'un grand-père sur sa petite-fille... Irréel.

La petite n'avait que 6 ans. Cela vaudra à Gérard Brun, 63 ans à l'époque, sa première condamnation : dix-huit mois avec sursis mise à l'épreuve de trois ans, peine prononcée par le tribunal correctionnel de Tours le 19 mai 2011, pour agression sexuelle sur mineur de moins de 15 ans par ascendant. Pourquoi récidive-t-il en 2013 ? Pourquoi papy a-t-il recommencé ? Pourquoi l'a-t-il emmenée dans le cabanon, lui a caressé le sexe, a mis le sien dans sa main ? Parce que la belle-fille aurait eu un comportement aguicheur et l'aurait repoussé ? Ou y a-t-il autre chose ?

La rumeur qui circule dans cette petite bourgade des bords de Loire serait-elle fondée ? L'homme, bien inséré professionnellement, aurait-il plusieurs visages ? Quelqu'un de discret, réservé, peut-être un peu autoritaire d'une part... et un prédateur sexuel cynique et froid abusant de plusieurs de ses filles, d'autre part ?

Aucune n'a déposé plainte contre lui ni ne s'est constituée partie civile. Pourtant, l'un des enquêteurs a fait le calcul : en l'espace d'une trentaine d'années, il aurait eu au bas mot 880 relations sexuelles avec elles. L'une croira même tomber amoureuse de son bourreau de père, au point de coucher avec lui bien après sa majorité.

Pourtant, lors de sa première audition, elle déclarait « *ne jamais avoir été consentante* » avant de faire volte-face. Son « éducation » avait commencé vers 11 ans.

L'horreur sur plusieurs générations

Pratiquement l'âge où Gérard aurait été lui-même violé par son grand frère (son supplice à lui durera deux ans).

On découvre l'horreur, sur trois générations. Un aîné qui viole son cadet, un troisième qui abuse du quatrième. Un aîné, encore, qui s'en prend à des garçons du foyer. Une épouse, victime d'attouchements de la part de son père et d'un oncle. Plusieurs filles abusées, violées – « *J'ai cru mourir* », dira l'une d'elles – des années durant. Une belle-fille elle-même abusée dans son enfance. Une petite-fille enfin... Pour l'une des pièces rapportées : « *Ce sont des malades !* » Et pourtant – pourtant – ce n'est pas le quart-monde.

Au fil des débats, certains secrets de famille se font jour. Rares sont ceux qui ont été épargnés. Et ceux-là veulent se préserver. Ne pas savoir et/ou oublier.

Ne rien voir, ne rien entendre, ne rien dire : telle semble être la règle à l'intérieur du clan pour tenter de garder un semblant de cohésion. Une vraie chape de plomb, qui maintient les plus jeunes dans l'ignorance. Pour eux, papy est à l'hôpital, pas en prison depuis trois ans. C'est vrai qu'il se dit « malade », reconnaît les saloperies qu'il a commises, mais il minimise :

« *C'est elle qui voulait* », « *Mon doigt a glissé* ».

« *Elle avait 6 ans, M. Brun ! 6 ans !* », s'énerve la présidente Isabelle Rimbaud.

Le pire – et c'est lui qui le dit – c'est que, s'il n'avait pas été arrêté, il serait allé jusqu'au viol, avec elle aussi.

Olivier Brosset